

**23**  
**2025**  
**février**

# Châlons en Champagne

Palais des sports Coubertin  
& Complexe G. Philipe

**Épreuve nationale D.BUSSY**  
**épée homme sénior**



**CHÂLONS**  
EN CHAMPAGNE



La Région  
**Grand Est**

# Épreuve Nationale : Samedi 22 et Dimanche 23 février 2025

## Lieu :

Palais des Sports Pierre de Coubertin  
47 Boulevard Justin Grandthille, 51000 Châlons-en-Champagne

Les épreuves se dérouleront sur 2 sites.

1/ Palais des Sports Pierre de Coubertin  
2/ Salle d'Armes du Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne  
Complexe Gérard Philipe 19 avenue du Général Sarrail, 51000 Châlons-en-Champagne.

## *Samedi 22 février 2025*

### Formules :

Épreuves qualificatives : Épreuves Open  
Ouverture de la salle 10h  
Scratch : 12h00  
Début des matchs : 12h30

## *Dimanche 23 février 2025*

Épreuves nationales  
Ouverture de la salle 7h00  
Début des matchs : 8h30

## **Le samedi, épreuve qualificative : Épreuve open**

- Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminé (possibilité de dépassé 30% d'éliminés s'il y a plus de 256 tireurs qualifiés après les poules, afin d'atteindre un T256)
- X tireurs qualifiés à l'issue des poules, pour atteindre 96 tireurs pour l'épreuve nationale,
- En cas d'égalité, les tireurs sont départagés par leur classement initial,
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs.

## **Le dimanche, épreuve nationale : 96 tireurs répartis comme suit :**

- Jusqu'à 16 étrangers classés entre la 1re et la 64e place du classement FIE,
- Les 16 premiers tireurs du classement FFE
- Les X tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative.
- Les 64 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative,



## Formule :

- **Tour de poules de 6 en 1 vague, avec décalage par club, avec 64 qualifiés**
- En cas d'égalité, les tireurs seront départagés par un match de barrage en 5 touches,
- Tableau d'élimination directe sans repêchage,
- Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière,
- Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale.

## Engagement :

Les inscriptions devront être faites impérativement avant le mercredi 12 Février 2025 (23h59) via l'extranet fédéral.

Pour les licenciés FFE : Un droit d'engagement de 25€ sera demandé aux participants, réglé en ligne sur l'extranet fédéral.

Pour les étrangers : inscription par mail à [cechalons@gmail.com](mailto:cechalons@gmail.com) et règlement via la plateforme Hello Asso avant le vendredi 24 février.

Si un tireur n'a pas été inscrit dans les délais impartis, il pourra s'engager jusqu'au vendredi 11h59 précédant la compétition, et pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement initialement prévu.

**PAIEMENT EN LIGNE POUR LES ETRANGERS À CETTE ADRESSE :  
(QR CODE INTERACTIF)**



## Contacts :

Maître Rodolphe POTDEVIN – 06.71.28.35.86 // 07.44.74.55.15 - [cechalons@gmail.com](mailto:cechalons@gmail.com)



## Arbitres :

Les arbitres sont gérés et identifiés par la CNA sur cette compétition. Une contribution solidaire à l'arbitrage sera demandée aux clubs sur l'extranet, selon le barème suivant ;

- 2 à 3 tireurs engagés : 40€
- 4 à 8 tireurs engagés : 130€
- 9 tireurs engagés et plus : 200€
- Délégations étrangères : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 9 tireurs engagés, 3 arbitres partir de 20 tireurs engagés, dames et hommes confondus. 1 Amende 500€/arbitre non présenté

## Suivi de la compétition :

Vous pourrez suivre en direct le déroulement de la compétition via les écrans qui seront mis en place sur les sites, ainsi que sur le site internet du Cercle d'Escrime de Châlons-en-Champagne : [www.cechalons.fr](http://www.cechalons.fr).

## Responsabilité :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, perte ou dégradation pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

Le matériel devra répondre aux normes de la Fédération Française d'Escrime.

Les tireurs s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

## Sécurité :

En raison du nombre important de tireurs attendu :

**Ne seront autorisés dans l'enceinte de la compétition que les housses de bout de piste.**

Seuls les tireurs et maître d'armes seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

## Récompenses :

Les 4 premiers compétiteurs seront récompensés.

## Matériel :

Présence d'un stand de notre partenaire *Planète Escrime* pendant tout le week-end.

## Restauration :

Viennoiseries, sandwichs variés, boissons chaudes et froides, snacking, desserts... vous seront proposés durant toute la durée de la compétition, dans des espaces de restauration dédiés sur nos deux sites.

